



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 19 octobre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 novembre 2010

SEANCE DU 25 OCTOBRE 2010

PARC DES EXPOSITIONS - APPLICATION DU
TARIF ASSOCIATIF ACCORDE A LA
MANIFESTATION RENDUE EN HOMMAGE A
JACQUES DE LINIERS

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 29 octobre 2010

Président :

M. Pascal DUFORESTEL, 1^{er} Adjoint

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Patrick DELAUNAY

Excusés ayant donné pouvoir :

- Christophe POIRIER donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ

Excusés :

Maire de Niort :

Mme Geneviève GAILLARD

Conseillers :

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

PARC EXPO FOIRE

**PARC DES EXPOSITIONS - APPLICATION DU TARIF ASSOCIATIF
ACCORDE A LA MANIFESTATION RENDUE EN HOMMAGE A
JACQUES DE LINIERS**

Monsieur Jean-Claude SUREAU Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Considérant la commémoration du bicentenaire de Jacques de Liniers par l'association « Mémoire de Jacques de Liniers » résidente à CHANTILLY,

Compte tenu du caractère historique de l'événement, et afin de saluer cette initiative remarquable, il est proposé au Conseil municipal d'appliquer à titre exceptionnel le tarif « association niortaise » en vigueur, à cette association.

Le Centre de rencontre est une salle à vocation essentiellement événementielle.

Toutefois pour les associations, la participation pour la location de salles (hors prestations, matériel, et office traiteur) est réduite de 40% en hiver et de 60% en été.

La réservation du Centre de Rencontre, le matériel audio-vidéo mis à disposition, ainsi que les frais relatifs à la manifestation sont évalués à :

- 3 840,67 € H.T soit 4 593,44 € T.T.C (tarif normal)

et

- 2 459,94 € H.T soit 2 942,09 € T.T.C (avec application du tarif préférentiel association Niortaise)

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accorder le tarif « association Niortaise » à l'association « Mémoire de Jacques de Liniers » correspondant à une aide de 1 651,35 € TTC.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Claude SUREAU